



## Couple franco-argentin installation en Espagne ?

Par **Mafalda92**, le **05/03/2014** à **21:03**

Bonjour,

Nous nous sommes mariés avec mon mari argentin en décembre dernier, en Argentine. Il est revenu début février en France avec son visa de conjoint. Cependant, nous souhaiterions partir nous installer en Espagne.

Nous avons envoyé le formulaire de validation de visa demandé par l'OFII, mais il faut attendre 2 mois avant de recevoir un accusé réception et un premier rendez-vous pour toute une série de démarches à accomplir.

Dans la mesure où nous ne voulons pas rester en France, doit-on quand même faire toutes ces démarches auprès de l'OFII ou peut-on partir en Espagne directement et faire valoir le fait que nous sommes conjoints ?

Je vous remercie de votre aide !

Par **aguesseau**, le **06/03/2014** à **00:39**

bjr,

si vous voulez résider en Espagne, il faut voir avec l'administration espagnole.

cdt